



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Aspremont
Aspres-sur-Buëch
La Beaume
Chabestan
Chateauneuf d'Oze
Le Dévoluy
La Faurie
Furmeyer
La Haute-Beaume
Manteyer
Montbrand
Montmaur
Oze
Rabou
La Roche des Arnauds
Le Saix
St Auban d'Oze
St Julien-en-Beauchêne
St Pierre-d'Argençon
Veynes

PROCÈS-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 19 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président.

Etaient présents : Jacques Francou, Françoise Pinet, Alain Boyoud, Jean Rousseau, Anne-Marie Gros, Monique Barthélémy, Marie-Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel, Christiane Acanfora, Michel Ricou-Charles, Roger Aquino, Robert Pauchon, Dominique Truc, Georges Lesbros, Rémy Frey, Fabien Gascard, Maurice Chautant, Roland Amador, Mallorie Bourgogne, Jean-François Contoz, Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Jean-Claude Vallier, Jean-Pierre Briouille, Olivier Regord, Christian Gilardeau-Truffinet, Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Alain Causse, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Gérald Griffit, Karine Pelloux, Bernadette Saudemont, Rajaa Toussaint.

Excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 37

Secrétaire de séance : Fabien Gascard

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La séance a été ouverte sous la présidence de M Jean-Marie BERNARD, président sortant, qui a accueilli les membres du conseil communautaire nouvellement installés dans leurs fonctions.



Il remercie les personnes présentes et s'adresse plus spécifiquement aux anciens conseillers pour avoir eu le plaisir d'avoir travaillé avec eux, « on a essayé de faire des choses ensemble et des solutions et compromis ont été trouvés ». Aux nouveaux conseillers il indique que la mission est difficile et périlleuse car la pluralité est grande et les questions des uns et des autres ne sont pas toujours en adéquation. C'est une mission importante car la communauté de communes joue un rôle et doit jouer un rôle de plus en plus important.

Il fait l'appel avant de céder la présidence au doyen Jean-Claude Vallier, qui remercie Jean-Marie Bernard pour l'ensemble de son activité durant ce mandat.

M. Vallier souhaite faire une allocution : au début d'une crise rarissime avec des citoyens en grande difficulté il est indispensable que tous les moyens soient donnés et qu'au niveau de l'EPCI on aide l'économie à redémarrer. Il appelle de ses vœux à ce que les échanges les plus modernes soient mis en œuvre et que les transports soient améliorés pour toutes les petites communes. Les défaillances sont nombreuses, mais il souhaite trouver le moyen de les combler sans compter sur l'augmentation des impôts.

Il appelle ensuite les candidats à la présidence à se manifester. Messieurs Jacques Francou et Michel Ricou-Charles se portent candidats.

Jean-Claude Vallier leur demande de désigner chacun un assesseur.

Michel Ricou-Charles désigne Serge Eysseric ; Jacques Francou désigne Dominique Truc.

Il laisse la parole aux 2 candidats pour exposer leur motivation à la présidence de la CCBD. Michel Ricou-Charles souhaite laisser la parole au plus âgé des deux.

Arrivée des quatre conseillers du Dévoluy à 19h24.

Jacques Francou explique qu'il avait remarqué au moins à 2 deux reprises qu'on le qualifiait de vieux, ne l'avait pas senti mais trouve que l'expérience compte.

Pourquoi deux listes : car il y a eu une liste qui laisse de côté d'autres conseillers, ce groupe a réagi pour constituer un programme afin de répondre aux besoins, notamment ceux des petites communes. On a voulu coller à la réalité et ne pas faire du général.

Le programme s'articule autour d'une gouvernance qui joue un rôle majeur, c'est autour du bureau que sont prises de nombreuses décisions. Il faut que cette gouvernance soit partagée : nous avons voulu qu'elle le soit entre les grandes communes et celles plus modestes. Le but est d'associer les petites communes et d'associer les maires. Jacques Francou précise qu'il ne déroule pas tout son programme, pour rester dans les cinq minutes imparties.

A qui sert la communauté de communes Buëch-Dévoluy ? On n'a pas fait assez pour les petites communes, et souvent on ne sait pas ce que fait la CCBD. On pourrait mettre des services mutualisés comme l'assistante juridique, l'urbanisme, la police municipale, l'informatique, du matériel, Ça peut être du détail dans le budget général mais c'est important car il faut que la vie dans les petites communes puisse s'intensifier. Notamment faire venir les MSAP dans les petites communes, faire en sorte de permettre aux personnes âgées de rester chez elles avant d'aller en EHPAD. Il y a le reste l'économie, la culture, qui sont des postes également très importants.

Il regrette de n'avoir vu aucun invité de Veynes à l'occasion de la présentation formelle de son programme, sans s'être excusé. Il déplore également de ne jamais avoir été invité par l'équipe en face. C'est pourtant cela la démocratie.

Je suis libre, déclare-t-il, pas marqué politiquement, je ne suis pas « l'homme du Président » comme certains ont pu l'indiquer, homme indépendant, avec un défaut qui lui a été reproché : je ne suis plus jeune mais mon expérience pourrait apporter beaucoup.

Suis-je capable d'être Président ? Avoir été DGS, Président de communauté de communes, lui permet d'avoir les compétences. Un Président doit connaître tous les rouages d'une administration, il doit pouvoir rassembler.

Aujourd'hui il y a deux programmes qui s'opposent, il ne faut pas pour autant diviser notre Communauté de communes, nous devons avoir le souci de rassembler, personne ne devrait

être rejeté, pour donner à la population les services qu'elle mérite. Il vous appartient de choisir l'avenir que vous voulez.

Intervention du second candidat, Michel Ricou-Charles : en cinq mandatures c'est la 1^{ère} fois qu'un projet de mandat existe. Difficile de concevoir qu'il s'agisse de grandes lignes et qu'il faille construire les interlignes. La méthodologie adoptée a été développée initialement autour de quelques personnes, puis d'un élargissement en 4 cercles, toutes les communes de la Communauté de communes ayant in fine été destinataires du projet. La base d'un programme commence par un cercle réduit. Les appartenances politiques ne comptent pas, seules les sensibilités et les compétences construisent le projet.

1^{er} cercle : fin novembre 2019

2^{ème} cercle : fin février 2020, lors d'une rencontre avec Veynes ; le maire d'Aspremont n'a pas souhaité y participer ; 15/03 après débat validation à l'unanimité de la démarche du projet.

3^{ème} cercle : fin avril 2020

4^{ème} cercle : 25 juin 2020 envoi à toutes les communes.

Le projet est porté à la connaissance de tous et nous en sommes à la version 15.

Dernière présentation hier, après 9 mois de gestation. Ce projet témoigne d'une recherche d'un réel équilibre territorial.

Michel Ricou-Charles dit assumer pleinement une éventuelle maladresse dans le procédé et demande à ceux qui n'auraient pas reçu le projet plus tôt de l'en excuser.

Le programme comporte 2 volets :

- système de valeurs : s'engager, être au plus proche des citoyens, l'ambition centrale étant de remettre le citoyen au cœur des décisions politiques, faire vivre la démocratie locale. Construire les liens avec les communes, valoriser des ressources énergétiques locales avérées.
- enjeux et stratégie de développement des projets : faire évoluer la gouvernance.

4 axes sont ensuite déclinés :

- les services aux habitants
- l'aménagement du territoire et les solidarités intercommunales
- le développement économique et la promotion du territoire
- les liens intercommunautaires, politiques contractuelles et développement de projets

Il est convaincu d'avoir un très beau projet. Concernant l'instance communautaire, il estime la notion de petite commune péjorative ; il y a des communes qui ont un revenu fiscal plus important, des communes qui ont un nombre de délégués différent, mais il y a 20 communes et chacune a sa pierre à porter à l'édifice.

Le Conseil communautaire est composé de 37 membres qui décident des délégations et des commissions.

Bureau communautaire : il propose 1 président, 8 vice-présidents, 3 délégués. Au total 11 membres qui ont une voix délibérative chacun.

Veynes : 3 vice-présidences ; la Roche-des-Arnauds : 1 vice-présidence et un délégué ; Le Dévoluy : 1 vice-présidence ; Rabou : 1 vice-présidence ; Saint-Pierre d'Argençon : 1 vice-présidence ; Chabestan : 1 délégué ; Montbrand : 1 délégué.

Il se dit au passage navré de la place qu'occupent les femmes.

Enfin, une commission du personnel sera le lieu de représentation collective et d'échanges.

Il affirme ainsi vouloir mener une politique au sens originel du terme avec une cohésion de groupe.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
FRANCOU Jacques	14	Quatorze
RICOU-CHARLES Michel	23	Vingt-trois

Proclamation de l'élection du Président

Michel RICOU-CHARLES ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour a été proclamé président et a été immédiatement installé.

Jean-Claude Vallier donne la parole au nouveau Président.

Michel Ricou-Charles remercie de la confiance majoritaire et salue l'adversaire du moment.

Il propose une nouvelle installation des opérations de vote, afin d'en faciliter le déroulé sans en pénaliser la confidentialité.

Interruption de séance pour l'installation.

Le Directeur Alexandre Girardin explique la procédure : 4 tables sont installées sur la scène derrière les rideaux de scène. A l'appel de son nom, le conseiller va sur une des tables libres pour remplir son vote avec les papiers et enveloppes fournis sur table, puis se présente devant l'urne et les assesseurs.

✕ Le Président propose de voter sur le nombre de 8 vice-Présidents et 3 délégués.

Jacques Francou indique qu'il faut prendre une délibération à la majorité des 2/3 si l'on dépasse les 7 vice-Présidents. Il est rappelé qu'avec 37 conseillers, les 20% arrondis à l'entier supérieur représente bien une possibilité de 8 vice-Présidents sans autre besoin de vote majoritaire.

Christian Gilardeau-Truffinet demande d'interrompre les opérations de vote pour statuer en amont sur le nombre de vice-présidences et de délégués, comme le prévoient les textes.

Le nombre de huit vice-Présidents et trois élus délégués au Bureau est adopté par 33 voix pour et 4 abstentions.

Christian Aubert demande à connaître les délégations. Le Président répond qu'elles ne seront pas attribuées pour le moment et que seul l'ordre des membres du Bureau communautaire sera apprécié dans le vote.

ÉLECTION DES VICE PRÉSIDENTS

Sous la présidence de Michel Ricou-Charles, président, le conseil communautaire est invité à procéder à l'élection des vice-Présidents. Il est rappelé que les vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (article L 2122-4 du CGCT et L 2122-7 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L 5211-8 du CGCT).

Le Président indique qu'en application de l'article L 5211-10 du CGCT, la communauté de communes Buëch-Dévoluy peut disposer d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 8 vice-présidents au maximum.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 8 le nombre de vice-présidents.

Élection du premier vice-président

Après un appel de candidature, le Président propose la candidature à la 1^{ère} vice-Présidence de Marie-Paule Rogou. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

- Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
 - Nombre de votants : 37
 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 1 (conservé dans son enveloppe par les services de la CCBBD)
 - Nombre de suffrages exprimés : 36
 - Majorité absolue : 19
 - Nombre de votes blancs : 8
 - Nombre de votes en faveur de Marie-Paule Rogou : 28

Nom et prénom de la candidate	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
ROGOU Marie-Paule	28	Vingt-huit

Proclamation de l'élection du 1^{er} vice-président

Marie-Paule ROGOU ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée 1^{ère} vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 2^{ème} vice-président

Après un appel de candidature, le Président propose la candidature à la 2^{ème} vice-Présidence de Christian GILARDEAU-TRUFFINET. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

- Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
 - Nombre de votants : 37
 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
 - Nombre de suffrages exprimés : 37
 - Majorité absolue : 19
 - Nombre de votes blancs : 11
 - Nombre de votes en faveur de Christian Gilardeau-Truffinet : 26

Nom et prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GILARDEAU-TRUFFINET Christian	26	Vingt-six

Proclamation de l'élection du 2^{ème} vice-président

GILARDEAU-TRUFFINET Christian ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 2^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du troisième vice-président

Après un appel de candidature, Monique BARTHELEMY se porte candidate. Le Président propose la candidature à la 3^{ème} vice-Présidence de Françoise PINET. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19
- Nombre de votes blancs : 1

Nom et prénom des candidates	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BARTHELEMY Monique	19	Dix-neuf
PINET Françoise	17	Dix-sept

Proclamation de l'élection du 3^{ème} vice-président

Monique BARTHELEMY ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée 3^{ème} vice-président et a été immédiatement installée.

Élection du 4^{ème} vice-président

Après un appel de candidature, le Président propose la candidature à la 4^{ème} vice-Présidence de Maurice CHAUTANT. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 1 (conservé dans son enveloppe par les services de la CCBBD)
- 1 voix pour GASCARD Fabien (non candidat déclaré)
- Nombre de suffrages exprimés : 36
- Nombre de votes blancs : 12
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CHAUTANT Maurice	23	Vingt-trois

Proclamation de l'élection du 4^{ème} vice-président

Maurice CHAUTANT ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 4^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 5^{ème} vice-président

Après un appel à candidature, Bernadette SAUDEMONT se porte candidate. Le Président propose quant à lui la candidature à la 5^{ème} vice-Présidence de Jean-Pierre BRIOULLE. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 37
- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Majorité absolue : 19
- Nombre de votes blancs : 0

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BRIOULLE Jean-Pierre	18	Dix-huit
SAUDEMONT Bernadette	19	Dix-neuf

Proclamation de l'élection du 5^{ème} vice-président

SAUDEMONT Bernadette ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée 5^{ème} vice-présidente et a été immédiatement installée.

Élection du 6^{ème} vice-président

Après un appel de candidature, le Président propose la candidature à la 6^{ème} vice-Présidence de Fabien GASCARD. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Nombre de votes blancs : 4
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GASCARD Fabien	33	Trente-trois

Proclamation de l'élection du 6^{ème} vice-président

Fabien GASCARD ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 6^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 7^{ème} vice-président

Après un appel de candidature, Dominique TRUC se porte candidat. Le Président propose la candidature de Jean BANAL pour cette 7^{ème} vice-Présidence. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Nombre de votes blancs : 1
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BANAL Jean	17	Dix-sept
TRUC Dominique	19	Dix-neuf

Proclamation de l'élection du 7^{ème} vice-président

Dominique TRUC ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 7^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du 8^{ème} vice-président

Après un appel de candidature, Christian AUBERT se porte candidat. Le Président propose la candidature de Gérald GRIFFIT à la 8^{ème} vice-Présidence. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Nombre de votes blancs : 1
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
AUBERT Christian	18	Dix-huit
GRIFFIT Gérald	18	Dix-huit

L'égalité étant constatée entre les deux candidats, il est procédé à un second tour à bulletin secret.

Résultats du deuxième tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Nombre de votes blancs : 1
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
AUBERT Christian	17	Dix-sept
GRIFFIT Gérald	19	Dix-neuf

Proclamation de l'élection du 8^{ème} vice-président

Gérald GRIFFIT ayant obtenu la majorité absolue au 2^{ème} tour, a été proclamé 8^{ème} vice-président et a été immédiatement installé.

Élection du premier délégué

Après un appel à candidature, le Président propose la candidature de GROS Anne-Marie. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 2
(conservés dans leur enveloppe par les services de la CCBD)
- Nombre de suffrages exprimés : 35
- Nombre de votes blancs : 5
- Majorité absolue : 18

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GROS Anne-Marie	30	Trente

Proclamation de l'élection du 1^{er} délégué

Anne-Marie GROS ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée 1^{ère} déléguée et a été immédiatement installée.

Élection du 2^{ème} délégué

Après un appel de candidature, le Président propose AMADORE Roland. Se portent également candidats REGORD Olivier, CONTRUCCI Lamia, AUBERT Christian. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Nombre de votes blancs : 0
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
AMADORE Roland	6	Six
AUBERT Christian	4	Quatre
CONTRUCCI Lamia	11	Onze
REGORD Olivier	15	Quinze

Résultats du deuxième tour de scrutin

AMADORE Roland et AUBERT Christian retirent leurs candidatures.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Nombre de votes blancs : 0
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CONTRUCCI Lamia	17	Dix-sept
REGORD Olivier	20	Vingt

Proclamation de l'élection du 2^{ème} délégué

Olivier REGORD ayant obtenu la majorité absolue au 2^{ème} tour, a été proclamé 2^{ème} délégué et a été immédiatement installé.

Élection du 3^{ème} délégué

Après un appel de candidature, le Président propose EYSSERIC Serge. Se porte également candidat AUBERT Christian. Il est procédé au déroulement du vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 37
- Nombre de votes blancs : 1
- Majorité absolue : 19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
AUBERT Christian	12	Douze
EYSSERIC Serge	24	Vingt-quatre

Proclamation de l'élection du 3^{ème} délégué

Serge EYSSERIC ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 3^{ème} délégué et a été immédiatement installé.

Le Président clôture ce Conseil d'installation en indiquant que le nouveau bureau communautaire sera convoqué très probablement fin de semaine prochaine.

La séance est levée à 23h20.



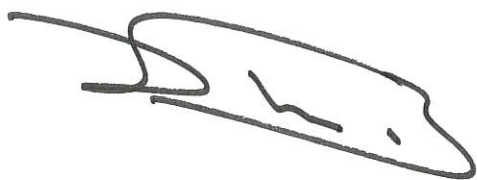
Le Président Michel RICOU-CHARLES

Jean-Charles VALLIER. *[Signature]*

Serge EYSSERIC



Dominique TRUC



Le secrétaire

Fabien GASCARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20200710-De53_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/08/2020

Affichage : 06/08/2020